

TERMES DE RÉFÉRENCE
AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
ANTESRI 2025-2050

**Commission 2 : Administration/gouvernance universitaire, statut institutionnel
des acteurs et équité de genre**

La commission s'attachera à proposer des pistes pour un développement cohérent de la carte universitaire qui repense la problématique de l'accès à l'enseignement supérieur en relation avec les projections démographiques, résolve le problème de l'engorgement de l'UCAD et des autres universités, et accompagne le développement des huit (8) pôles territoriaux. Un inventaire exhaustif du patrimoine des universités et des besoins en infrastructures pédagogiques et scientifiques sera réalisé.

La mobilité institutionnelle des universitaires et des étudiants ainsi qu'une meilleure identification des besoins en matière de recrutement aux fins de garantir une plus grande justice dans la ventilation géographique des compétences, seront des points majeurs d'attention.

L'évaluation des carrières des PER notamment la révision des conditions d'accès aux grades du CAMES, la mise à jour des textes, la création d'un Centre national de préparation des agrégatifs, seront des questions critiques à examiner.

La réforme des œuvres sociales dans le but notamment d'améliorer les conditions matérielles de séjour, de pacifier l'espace académique, maîtriser les dépenses sociales, de même que les questions liées à la formation continue et aux modes de recrutement plus transparents des PATS seront discutées.

Des recommandations fortes pour une meilleure prévention et prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) et des besoins des personnels féminins sont aussi attendues ainsi que des propositions pour une prise en compte décente des besoins des personnes handicapées tant sur le plan pédagogique que social.